



Grainville la Teinturière

## **Délibérations prises en Conseil Municipal du 16 février 2018**

### **Halle Cauchoise - Avenant 01 lot 06 Métallerie**

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Audou, président de la commission d'appel d'offres,  
Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015,  
Vu décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,  
Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°2017-21 du 23 juin 2017,  
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de construction de halle cauchoise lot n°06 - Métallerie,

Attributaire: entreprise Les Métalliers Normands, rue du Hôme, 76450 Cany-Barville

Marché initial :	montant : 56 260,00 € HT
Avenant n° 1 :	montant : 6 350,00 € HT
Nouveau montant du marché :	62.610,00 € HT

autorise le maire-adjoint délégué à signer l'avenant considéré, ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution

### **Halle Cauchoise - Avenant 01 \* lot 04 Charpente traditionnelle - Bardage bois - Colombage**

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Audou, président de la commission d'appel d'offres,  
Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015,  
Vu décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,  
Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°2017-21 du 23 juin 2017,  
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de construction de halle cauchoise lot n°04 - Charpente traditionnelle - Bardage bois - Colombage,

Attributaire : Entreprise BOINET, 67 Grande Rue, 76660 Wanchy Capval,

Marché initial :	montant : 73 888,02 € HT
Avenant n° 1 :	montant : 4 546,18 € HT
Nouveau montant du marché :	78.434,20 € HT

autorise le maire-adjoint délégué à signer l'avenant considéré, ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution

### **PLU**

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec Madame Marie HÉPINEUZE, responsable du service urbanisme à la CCCA.

La Communauté de Communes pourrait avoir la compétence en 2020. Actuellement, à chaque vote, l'assemblée est contre.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de poser la question sur un PLUI lors du conseil communautaire de mercredi.